



DÉCHETS

Propriétaires de chien : des sacs mis à votre disposition

Publié le 22 mars 2023

Propriétaires de chien : des sacs mis à votre disposition

La commune met à la disposition des propriétaires de chien des sacs, pour ne pas que les déjections canines finissent dans la mer, via le réseau d'eaux pluviales. Les distributeurs sont complétés chaque semaine en période estivale. Vous les trouverez à 9 emplacements situés :

- impasse Appert
- Rue Léon Bureau
- Rue du Grand Chemin
- Rue Jean XXIII
- Boulevard de mer
- Place du Mûrier
- Rue de la Plage
- Rue Vaucourt-Singer
- Rue Sibéan



MAIRIE DE BATZ-SUR-MER

34 rue Jean XXIII
44740 Batz-sur-Mer
accueil@mairie-

batzsurmer.fr

Conformité RGAA
Non conforme

02 40 23 92 25